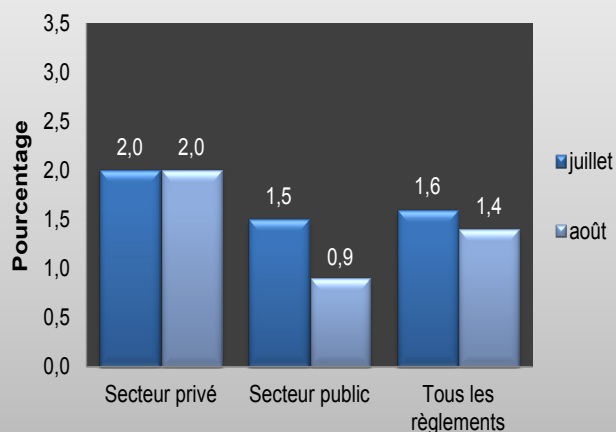


Faits saillants des négociations collectives août 2014



Coup d'oeil

Augmentation annuelle moyenne des salaires de base



Dans ce numéro

	page
Conventions conclues en août	1
Règlements des salaires	2
Tendances des salaires par secteur	3
Règlements du mois d'août	4-5
Sommaire de règlements choisis	6
Principales négociations en cours	7
Index des prix à la consommation	7

Pour plus de renseignements veuillez nous
contacter comme suit :
Services d'information sur les négociations collectives
400 avenue University 8^e étage
Toronto (ON) M7A 1T7
Téléphone : 416 326-1260
Télécopieur : 416 326-1277
Courriel : cbis@ontario.ca

Ministère du travail

Services des règlements des différends

Conventions conclues en août

En août, 20 conventions collectives ont été ratifiées, chacune touchant au moins 150 employés. Ces conventions se rapportent à 29 301 employés, dont 54 % dans le secteur public (15 747).

L'augmentation annuelle moyenne globale des taux de salaire de base en août a été de 1,4 %, une baisse de 1,6 % enregistrée le mois précédent. Dans le secteur public, 15 conventions ont été conclues, l'augmentation annuelle moyenne des salaires de base étant de 0,9 %, une baisse de 1,5 % enregistré en juillet. Dans le secteur privé, cinq conventions ont été conclues, l'augmentation annuelle moyenne des salaires de base étant de 2 %, inchangé par rapport au mois précédent.

Pour les règlements en août, l'industrie avec la plus haute augmentation annuelle moyenne de salaire de base était dans le secteur du transport, communications et services publics (trois règlements pour 2,2 %). La plus basse augmentation annuelle moyenne des salaires de base a été rapportée dans l'administration publique (trois règlements pour 0,7 %). Le secteur de l'éducation et services connexes et les services de santé et sociaux ont rapporté respectivement une augmentation annuelle moyenne des salaires de base de 1,3 % et 1,2 % pour quatre et sept règlements. Dans le secteur manufacturier, il y avait deux règlements pour une augmentation annuelle moyenne des salaires de base de 1 %.

Règlements des salaires - août

Tableau 1 : Augmentation annuelle moyenne le mois courant, les trois années courantes

	AOÛT			ANNUELS		
	Conventions	Employés	Augmentation annuelle moyenne	2012	2013	jan - août 2014
			%	%	%	%
Secteur privé	5	13 554	2,0	1,2	2,3	1,8
Secteur public	15	15 747	0,9	1,4	0,5	1,4
Tous les règlements	20	29 301	1,4	1,3	1,0	1,5

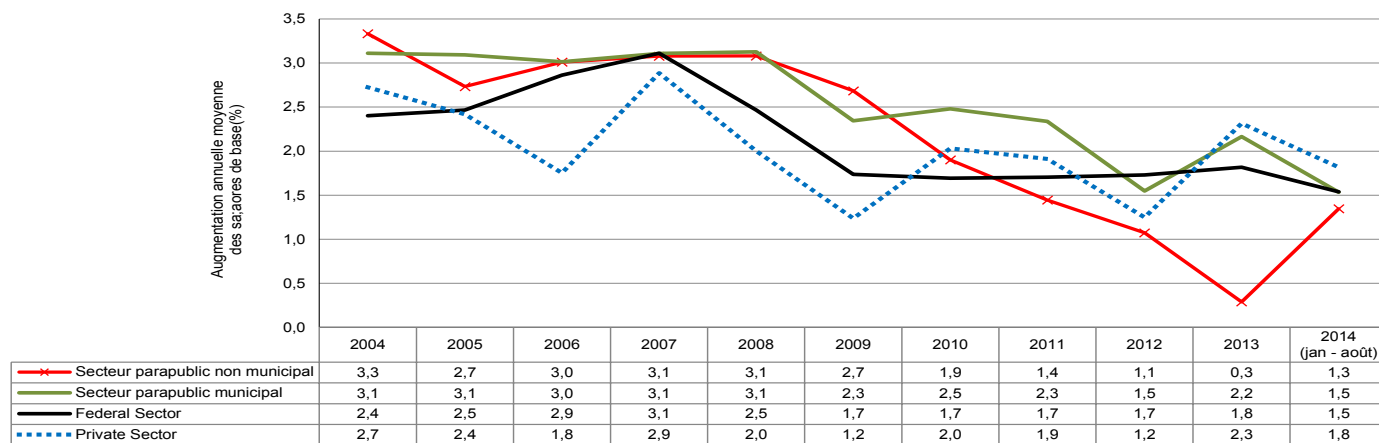
Tableau 2 : Augmentation annuelle moyenne par industrie le mois courant, les trois années courantes

	AOÛT			ANNUELS		
	Conventions	Employés	Augmentation annuelle moyenne	2012	2013	jan - août 2014
			%	%	%	%
Industries						
Primaire	-	-	-	2,1	2,1	2,5
Manufacturière	2	564	1,0	0,8	1,2	1,6
Construction	-	-	-	1,9	2,6	2,4
Commerce et finances	-	-	-	1,0	1,4	1,3
Transport, communications et services publics	3	1 195	2,2	1,9	2,1	1,7
Administration publique	3	11 693	0,7	1,4	1,1	1,7
Éducation et services connexes	4	2 291	1,3	1,2	0,0	1,4
Services de santé et sociaux	7	1 558	1,2	1,2	1,0	1,3
Autres services	1	12 000	2,0	1,4	2,1	1,8
Tous les règlements	20	29 301	1,4	1,3	1,0	1,5

Les catégories utilisées dans le tableau 2 sont basées sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Tendances des salaires par secteur (2004 - août 2014)

Graphique 1 : Tendances de règlements du secteur public (ventilation : secteur parapublic non municipal, secteur parapublic municipal, fédéral) et du secteur privé

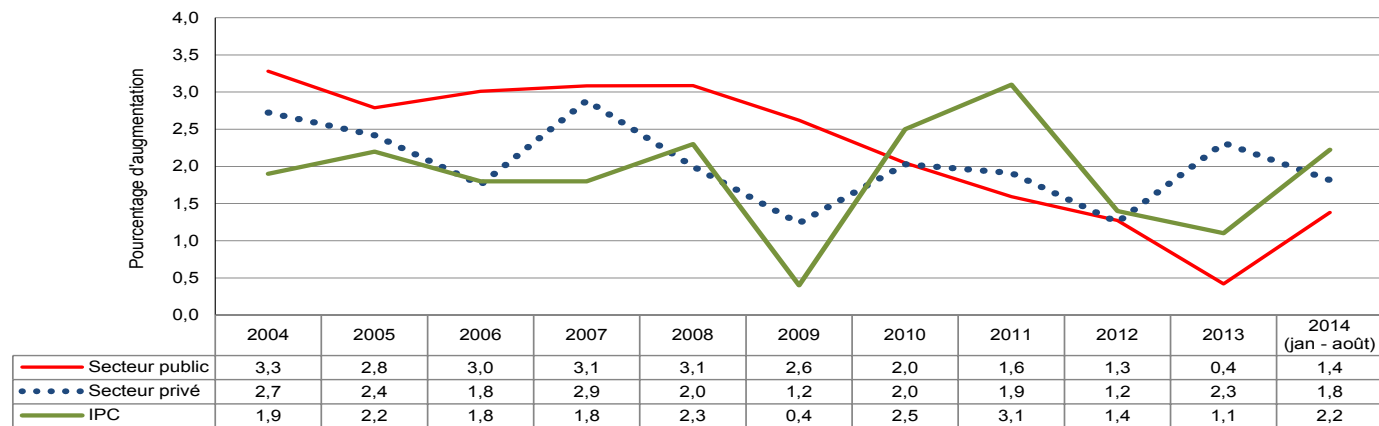


Le graphique ci-dessus illustre de l'augmentation annuelle des salaires de base prévus par les conventions touchant 150 employés ou plus dans le secteur parapublic non municipal, le secteur parapublic municipal, le secteur public fédéral et le secteur privé en Ontario de 2004 à août 2014.

De janvier à août 2014, l'augmentation annuelle des salaires de base pour le secteur parapublic non municipal a diminué à 1,3 % contre 1,4% rapporté le mois précédent. L'augmentation annuelle des salaires de base pour le secteur parapublic municipal est restée à 1,5 %.

De janvier à août 2014, l'augmentation annuelle des salaires de base pour le secteur fédéral et le secteur privé est restée à 1,5 % et 1,8 % respectivement.

Graphique 2 : Tendances de l'Index des prix à la consommation et de règlements du secteur public (excluant le secteur fédéral) et du secteur privé



Le graphique ci-dessus illustre l'augmentation annuelle des salaires de base prévus par les conventions touchant 150 employés ou plus pour le secteur public, le secteur privé, ainsi que l'index des prix à la consommation pour la province de l'Ontario de 2004 à août 2014.

De janvier à août 2014, l'augmentation annuelle moyenne de salaire de base du secteur parapublic combinée a baissé à 1,4 %, de 1,5% rapporté le mois précédent. Le secteur privé est resté à 1,8 %.

De janvier à août 2014, la moyenne pour l'Index de Prix à la consommation en Ontario est demeurée à 2,2 %.

Les données sur les salaires sont tirées des conventions touchant 150 employés ou plus un échantillon représentant 81 % de tous les employés syndiqués de l'Ontario. Les conventions retenues ont été ratifiées du 1^{er} janvier, 2004 au 31 août 2014 données à jour le 31 août, 2014. L'information sur les salaires comprend l'augmentation annuelle moyenne des salaires de base pendant la durée d'une convention collective et les paiements forfaitaires en sont exclus. L'information sur les salaires pour le secteur privé comprend les estimations des primes de vie chère.

Tableau 3 : Règlements du mois d'août

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne	Les douze premiers mois	Info. sur les sommes forfaitaires	Nombre approx d'employés (Ontario)	Durée de la grille de salaires (mois)	Date d'échéance
Manufacturière							
Util Canada Ltd (Vaughan)	Unifor	2,6 ²	3,7	275 \$: employés au-dessus du taux maximal du paiement forfaitaire variable ⁴	214	24	18 mai 2016
Johnson Controls Automotive Canada LP (Whitby)	Unifor	0,0 ³	0,0	1 500 \$: employés avec ancienneté à temps plein	350	36	25 août 2017
Transport, communications et services publics							
Corporation de la Ville de Guelph (transport)	SUT	2,1	1,7		205	48	30 juin 2017
Bombardier Transportation Canada Inc. (auparavant Bombardier Transport Amérique de Nord) (Go Transit operations / entretien et Metrolinx Union Pearson Express)	Teamsters	2,3	3,0		600	60	31 déc. 2017
NAV Canada	Institut professionnel	2,0 ¹	2,0		390	48	30 avr. 2017
Administration publique							
Corporation de la Ville de Cornwall (internes)	SCFP	2,0	2,0		176	36	30 sept. 2016
Corporation de la Cité de Barrie	Barrie Professional Fire Fighters Assn	2,5	2,5		180	12	31 déc. 2014
Gouvernement de l'Ontario	AEEGAPCO	0,7	0,0		11 337	48	31 mars 2018
Éducation et services connexes							
Université Carleton (enseignants / bibliothécaires)	Carleton University Academic Staff Assn	1,8	2,1		850	36	30 avr. 2017
Université de Nipissing (personnel enseignant d'université de contrat)	Nipissing University Faculty Assn	0,0	0,0		265	24	30 avr. 2016
Université Western de l'Ontario (services alimentaires)	SCFP	1,1	1,3	550 \$: tous les employés permanents et à la leçon, 175 \$: employés à temps partiel	600	48	30 juin 2018
Université Brock (faculté / bibliothécaires)	Brock University Faculty Assn	1,6	1,8		576	36	30 juin 2017

¹ révision des salaires à la quatrième année

² excluant les rajustements pour les métiers spécialisés

³ suspension de la clause sur les rajustements du coût de la vie pendant la durée de la convention

⁴ paiements forfaitaires variables pour tous les autres employés, basés sur la partie inutilisée (excès sur le taux d'emploi) de l'augmentation de salaire

Tableau 3 : Règlements du mois d'août (suite)

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne %	Les douze premiers mois %	Info. sur les sommes forfaitaires	Nombre approx d'employés (Ontario)	Durée de la grille de salaires (mois)	Date d'échéance
Services de santé et sociaux							
Corporation de la Ville de Timmins (Golden Manor Home for the Aged)	SCFP	1,5	1,5		189	24	31 mars 2014
Municipalité régionale de Peel (Peel Manor Home for the Aged) (service)	SCFP	1,0	1,0		216	24	30 nov. 2013
Municipalité régionale de Peel (Tall Pines Long Term Care Centre) (service)	SCFP	1,0	1,0		195	24	30 nov. 2013
Municipalité régionale de Peel (Sheridan Villa Home for the Aged) (service)	SCFP	1,0	1,0		206	24	30 nov. 2013
Municipalité régionale de Peel (Malton Village Long Term Care Centre) (service)	SCFP	1,0	1,0		218	24	30 nov. 2013
St. Michael's Hospital (techniciens / technologues)	Journaliers (CNFIU)	1,4	1,4		300	24	31 mars 2016
Trilogy Long Term Care Inc.	SCFP	1,7	2,0		234	24	31 juillet 2013
Autres services							
Association canadienne des annonceurs (ACA) et l'Institut des communications Agencies (ICA) (NCA)	Cdn TV & Radio Artists	2,0	2,0		12 000	36	30 juin 2017

Sommaire de règlements choisis (Éléments monétaires principaux axés sur les renseignements disponibles)

Gouvernement de l'Ontario et Association des employées et employés gestionnaires, administratifs et professionnels de la couronne de l'Ontario (AEEGAPCO) (11 337 employés gestionnaires, administratifs et professionnels)

Convention renouvelée pour quatre ans en vigueur du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2018

- augmentations de salaire de 1,4 % les troisième et quatrième années de la convention
- système révisé de sécurité d'emploi, y compris dispositions améliorées sur l'assignation directe et l'évincement mises en œuvre dans les 90 jours civils de la ratification
- à compter du 1^{er} janvier 2015, le Régime d'assurance-invalidité de courte durée sera rétabli à 75 % pour tous les jours de maladie du 7^e au 130^e jour (en plus des 6 premiers jours à 100 %)
- élimination des dispositions sur le coût de la vie concernant le Régime de protection du revenu à long terme à compter du 1^{er} janvier 2015. Les employés bénéficiaires du Régime auront droit à des augmentations équivalentes à celles reçues par tous les employés
- modification de la disposition sur l'indemnité de licenciement

Bombardier Transport Canada Inc. (Go Transit Operations/Metrolinx Union Pearson Express) et Conférence ferroviaire Teamsters Canada, division 660 (600 employés)

Convention renouvelée pour cinq ans en vigueur du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2017

- augmentations de salaire de 3 % la première année, de 2 % les deuxième, troisième et quatrième années et de 2,75 % la dernière année de la convention
- à compter de 2014, augmentations des primes horaires de quart de soir à 1,00 \$ et des primes de nuit à 1,15 \$, et cinq cents de plus aux quatrième et cinquième années de la convention
- améliorations des prestations d'assurance vie et des vacances
- augmentations de l'indemnité de chaussures de sécurité pour les employés admissibles
- ajout de la massothérapie, jusqu'à concurrence de 500 \$ par année

Tableau 4 : Principales négociations en cours

Employeur	Syndicat	Lieu	Nombre approximatif d'employés (Ontario)	Date d'échéance
Gouvernement fédéral	AFPC, IPFPC et al	Canada	90 500	Diverses dates
Diverses municipalités (excluant les commissions de service de police)	SCFP et al	Divers endroits	21 800	Diverses dates
Commissions de service de police	Assoc. des policiers	Divers endroits	4 600	Diverses dates
Hôpitaux	SEFPO, Unifor et al	Divers endroits	55 800	Diverses dates
Foyers de soins de longue durée	AIIO, SEFPO et al	Divers endroits	54 600	Diverses dates
Universités	SCFP et al	Divers endroits	36 200	Diverses dates
Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle (SAE, vie communautaire / services)	SCFP, SEFPO et al	Divers endroits	24 700	Diverses dates
Divers conseils scolaires	OECTA, FEEQ, SCFP. et al	Province	275 440	31-août-2014
Council of Academic Hospitals of Ontario	PARO	Divers endroits	4 000	30-juin-2013
Pharma Plus Drugmarts	TUAC-Can	Divers endroits	2 540	04-jan-2014
Société canadienne des postes (opérations postales / supervision)	STTP	Canada	1 350	31-mars-2014
Securitas Canada Ltd.	Syndicat des métallos	Province	2 514	30-juin-2014
Conseil des employeurs des collèges (personnel enseignant / personnel de soutien)	SEFPO	Province	19 590	31-août-2014
G 4 S Secure Solutions	TUAC-Can	Province	3 800	31-nov-2014

Au 31 août, 2014, il y avait 700 conventions applicables à 150 employés ou plus qui étaient échues et n'avaient pas été renouvelées.

Tableau 5 : Index des prix à la consommation (2002 = 100)*

	juin	juillet	août	Données à ce jour			
	2014	2014	2014	2011	2012	2013	2014
Canada	2,4	2,1	2,1	2,9	1,5	0,9	1,9
Ontario	3,0	2,5	2,5	3,1	1,4	1,1	2,2
Toronto	3,2	2,7	2,6	3,0	1,5	1,2	2,4
Ottawa-Gatineau (partie Ontario)	2,7	2,1	2,2	3,0	1,3	1,0	1,9
Thunder Bay	3,0	2,5	2,4	3,1	0,9	0,9	2,3

* Changement en pourcentage par rapport à l'année précédente
Source : Statistique Canada

Les données à partir du mois de mars, juin, septembre et décembre incluent des informations trimestrielles. Les catégories utilisées dans ce présent rapport sont maintenant basées en vertu du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Dans ce rapport, les données sont fondées sur les règlements applicables à 150 employés ou plus, un échantillon représentant 81 % des employés syndiqués en Ontario. Les données sur les salaires dans ce rapport sont extraites exclusivement des informations communiquées aux Services d'information sur les négociations collectives. Les données de ce mois sont provisoires. Les pourcentages des données sur les salaires sont calculés sur le taux de base, ils sont pondérés par le nombre d'employés et tiennent compte, le cas échéant, des estimations de primes de vie chère. Les augmentations ne reflètent pas nécessairement l'augmentation moyenne pour chaque membre de l'unité de négociation.

Le bulletin *Faits saillants des négociations collectives* peut être reproduit et distribué gratuitement. Prière d'en indiquer la source, soit les Services d'information sur les négociations collectives.

Le présent document est offert sur le site Web du ministère du Travail à <http://www.labour.gov.on.ca/french/lr/pubs/index.php>. Pour plus de renseignements sur le présent rapport ou sur d'autres services, veuillez nous contacter à cbis@ontario.ca ou composez le 416-326-1260.

Conformément à la loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario, le Ministère du Travail s'efforce de s'assurer que ses services sont offerts d'une manière qui respecte la dignité et l'indépendance des personnes handicapées. Veuillez indiquer au Ministère du Travail si vous avez besoin de mesure d'adaptation pour répondre à vos besoins particuliers.